

3- Finances 2015

Le but est d'anticiper la baisse des dotations de l'Etat. Les marges de manœuvres sur la section de fonctionnement sont limitées : augmenter les recettes par la hausse des impôts mais un point de hausse ne génère que 900 euros de recettes, baisser les charges de fonctionnement. Un séminaire aura lieu le 18 avril pour échanger sur le fonctionnement de l'équipe municipale, retravailler le projet de réaménagement de la traversée du village, réfléchir aux aménagements autour de la Grange Marcon (locaux Hyrdophy, parkings, jardin et aire de jeux). Une réunion publique sera par la suite programmée

Divers

4- Fêtes du village

A l'issue de la dernière assemblée générale, le bureau du Comité des Fêtes repart et organise une fête du village le 1^{er} août 2015 sur le thème du festival « Caméra en Campagne » : mythe rural et le rêve américain. Cette fête se déroulera autour de la Grange Marcon.

Questions diverses

Emmanuel Drogue rappelle qu'il lui est difficile d'être présent avant 20h30 pour les réunions du conseil. D'autre part, il s'interroge sur l'arrêt des opérations de déneigement à 17h car cela bloque le développement des activités touristiques.

Gilles Chazot indique que l'annuaire professionnel du site internet va être supprimé car il n'est pas fonctionnel. Un lien vers le site de l'office de tourisme lui sera substitué. L'entreprise Vigilec interviendra pour remplacer les luminaires autour de l'église et ceux situés dans les rues. Pierre-Laurent Lattard assure le déneigement de la ferme Lattard car le gabarit de la voie communale ne permet pas le passage de l'engin de déneigement.

Pierre Hustache rappelle que Jean-Luc Volle demande qu'une borne de géomètre qui a disparu en bordure de la voie communale soit remise en place. Les problèmes de voisinage subsiste avec M. Barnier. Ainsi en période hivernale, ce dernier laisse sa voiture en bordure de voie communale ce qui gêne le déneigement.

Alain Blanc précise que le branchement eau potable de la future maison d'habitation de David Bathier doit être chiffré. Le chemin rural de la Martelière est à améliorer. Le relevé des réservoirs est à effectuer chaque semaine. Concernant les travaux de l'appartement du Presbytère, il est d'accord pour la réalisation de petits travaux mais la réfection du sol paraît impossible pendant que l'appartement est occupé.

Fin du conseil à minuit